

**Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 9 décembre 2019, à compter de 20:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller #1**
Charles Bergeron : conseiller # 2
Andrée St-Jean : conseillère#3
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère #6

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

- 1- **Ouverture de la séance**
Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 12 novembre 2019
- 4- **Administration**
 - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
 - 4.2 Calendrier des séances 2020
 - 4.3 Adhésion FQM 2020
 - 4.4 Subvention reçue pour le cannabis à remettre à l'organisme Le Réseau
 - 4.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt temporaire pour TECQ 2014-2018 et TECQ 2019-2023
 - 4.6 Club de VTT – Appui pour MTQ et résolution
 - 4.7 Offre de service 2020 - Lavery, De Billy S.E.N.C.R.L avocats
 - 4.8 Défi ski Nicoletti – 14 mars 2020
 - 4.9 Offre de service 2020– DHC. Avocats
- 5- **Travaux publics**
 - 5.1 Approbation de la facture Patrick Morin – 9 009.99\$
 - 5.2 Élargissement Côte de l'église pour l'hiver - Supplément de 500\$ à Les Entreprises Pierre Bélisle & fils pour la saison 2019-2020
 - 5.3 Octroi du contrat pour isolation du garage municipal – TECQ 2014-2018
- 6- **Sécurité publique**
 - 6.1 Accueil de la lettre de prise de retraite de Claude Labre
- 7- **Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Demande de dérogation mineure – 316, 3e avenue Lac-Vallée Ouest (9516-91-2375)
 - 7.2 Adoption du 2e projet de règlement # 623-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 concernant la classe récréo-touristique d'hébergement

- 7.3 Adoption du règlement # 621-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 concernant l’usage d’événement extérieur sonore
- 7.4 Adoption du règlement # 622-2019 – Ajoutant l’article 6.1.16 au règlement sur les permis et certificats #525-2012 concernant l’émission de certificat pour un événement extérieur sonore
- 7.5 Adoption du 1er projet de règlement #626-2019 – Modifiant le règlement de lotissement #527-2012 concernant les pentes de rues, la dimension des ponceaux et les conditions de municipalisation des rues privées
- 7.6 Adoption du 1er projet de règlement # 625-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 pour mettre à jour les dispositions relatives aux projets intégrés à vocation récréotouristique et d’incorporer des normes relatives aux bâtiments insolites à des fins d’hébergement récréotouristique
- 7.7 Adoption du règlement #627-2019 - Abrogeant le règlement #615-2019 sur le contrôle des animaux

8- Culture et loisirs

- 8.1 Fête hivernale le 8 février 2020 – Lac Cloutier
- 8.2 Empreinte Vague – Appui à son projet

9- Période de questions

10- Levée de la séance

317-12-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter l’ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- Adoption et suivi du procès-verbal

3.1 Séance ordinaire du 12 novembre 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019;

318-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2019.

ADOPTÉE

4- Administration

4.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim;

ATTENDU QUE le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

319-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de novembre 2019.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	140 100.15 \$
Prélèvements automatiques	49 267.55 \$
Salaires	42 631.49 \$
Chèques à émettre	204 288.91\$
TOTAL	436 288 10\$

ADOPTÉE

4.2 Calendrier des séances 2020

320-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le calendrier des dates de séances ordinaires 2020 pour le conseil.

Lundi 13 janvier 2020	20 heures
Lundi 10 février 2020	20 heures
Lundi 9 mars 2020	20 heures
Mardi 14 avril 2020	20 heures
Lundi 11 mai 2020	20 heures
Lundi 8 juin 2020	20 heures
Lundi 13 juillet 2020	20 heures
Lundi 24 août 2020	20 heures
Lundi 14 septembre 2020	20 heures
Mardi 13 octobre 2020	20 heures
Mardi 10 novembre 2020	20 heures
Lundi 14 décembre 2020	20 heures

ADOPTÉE

4.3 Adhésion FQM 2020

321-12-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion 2020 au montant de 2 467.59\$ taxes incluses pour l'année 2020.

ADOPTÉE

4.4 Subvention reçue pour le cannabis à remettre à l'organisme Le Réseau

322-12-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de transférer à l'organisme Le Réseau un montant de 3481\$ reçu de la MRC réparti sur deux ans (1 754\$ pour 2019 et 1 727 \$ pour 2020) pour la subvention concernant la légalisation du cannabis.

ADOPTÉE

4.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt temporaire #628-2019 pour TECQ 2014-2018 et TECQ 2019-2023

Avis de motion et dépôt

Le conseiller M. Rodrigue Michaud donne avis de motion et dépose le projet de règlement d'emprunt temporaire #628-2019, lequel sera adoptée à la prochaine séance.

4.6 Club de VTT – Appui pour MTQ et résolution

323-12-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser le Club Quad Matawinie à utiliser le tracé tel que cité ci-dessous, dans le but de faire l'interconnexion de plusieurs clubs quad. Cette autorisation est valide pour l'année 2020.

2.4 km de Ste-Mélanie (8^e rang) jusqu'au chemin Ste-Béatrix (St-Joseph / Jolimont)

2.3 km du rang St-Joseph au village (Chemin Ste-Béatrix / rue de l'Église)

3.7 km du village jusqu'au rang St-Vincent (Ste-Cécile)

3.9 km du rang Ste-Cécile jusqu'aux limites de St-Alphonse-Rodriguez (St-Vincent)

ADOPTÉE

4.7 Offre de services 2020 - Lavery, De Billy S.E.N.C.R.L avocats

324-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de Lavery, de Billy SENCRL avocats selon le forfait classique au montant de 1 000\$ annuellement incluant une séance de formation.

ADOPTÉE

4.8 Défi ski Nicoletti – 14 mars 2020

325-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une contribution de 500\$ à la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière et d'autoriser ses employés et membres du conseil à participer au Défi Ski Val St-Côme le samedi 14 mars prochain.

ADOPTÉE

4.9 Offre de services 2020 – DHC avocats

326-12-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de DHC avocats selon le forfait téléphonique illimité présenté au montant de 400\$ annuellement pour l'année 2020.

ADOPTÉE

5- Travaux publics

5.1 Approbation facture Patrick Morin – 9 009.99\$

327-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la dépense du bois de construction pour la mise aux normes des bâtiments sur la facture du 28 novembre 2019 #02F1306896 de Patrick Morin portant le numéro de commande 07C628079-01 au montant de 9 009.99\$ taxes incluses. L'argent sera pris dans la TECQ 2014-2018 et 2019-2023 pour les bâtiments.

ADOPTÉE

5.2 Élargissement côte de l'église pour l'hiver - Supplément de 500\$ à Les Entreprises Pierre Bélisle & fils pour la saison 2019-2020

328-12-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le supplément de 500\$ auprès des Entreprises Pierre Bélisle & fils pour déneiger l'élargissement de la côte de l'église jusqu'en bas de la rue Chantal Poulin vers le pont.

ADOPTÉE

5.3 Octroi du contrat pour isolation du garage municipal – TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QUE 4 demandes ont été présentées, mais qu'un seul soumissionnaire est conforme soit : Isolation Air plus au montant de 154 042\$ plus taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE nous ne pouvons accepter la proposition supérieure à notre politique de gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT QU' une vérification auprès du conseiller juridique a été faite ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons négocier avec le seul soumissionnaire conforme ;

329-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme Isolation Air Plus pour un montant ne dépassant pas 90 000\$ incluant les taxes prévu dans la TECQ 2014-2018 pour effectuer l'isolation d'une partie du garage municipal (toit) (coût réel : 84 431.89\$ taxes incluses)

ADOPTÉE

6- **Sécurité publique et civile**

6.1 Accueil de la lettre de prise à la retraite de Claude Labre

Dépôt

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose au dossier la lettre de prise à la retraite de M. Claude Labre.

7- **Urbanisme et mise en valeur du territoire**

7.1 Demande de dérogation mineure – 316, 3e avenue Lac-Vallée Ouest (9516-91-2375)

330-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation du CCU qui est d'accepter la dérogation mineure de 5 mètres au lieu de 7.6 mètres du matricule 9516-91-2375 316 3^e avenue Lac-Vallée Ouest.

ADOPTÉE

7.2 Adoption du 2e projet de règlement # 623-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 concernant la classe récréo-touristique d'hébergement

331-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le deuxième projet de règlement #623-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 concernant la classe récréo-touristique d'hébergement.

ADOPTÉE

7.3 Adoption du règlement # 621-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 concernant l’usage d’évènement extérieur sonore

332-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le règlement #621-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 concernant l’usage d’évènement extérieur sonore.

ADOPTÉE

7.4 Adoption du règlement # 622-2019 – Ajoutant l’article 6.1.16 au règlement sur les permis et certificats #525-2012 concernant l’émission de certificat pour un évènement extérieur sonore

333-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le règlement # 622-2019 – Ajoutant l’article 6.1.16 au règlement sur les permis et certificats #525-2012 concernant l’émission de certificat pour un évènement extérieur sonore .

ADOPTÉE

7.5 Adoption du 1^{er} projet de règlement #626-2019 – Modifiant le règlement de lotissement #527-2012 concernant les pentes de rues, la dimension des ponceaux et les conditions de municipalisation des rues privées

334-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le 1^{er} projet de règlement #626-2019 – Modifiant le règlement de lotissement #527-2012 concernant les pentes de rues, la dimension des ponceaux et les conditions de municipalisation des rues privées.

ADOPTÉE

7.6 Adoption du 1^{er} projet de règlement # 625-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 pour mettre à jour les dispositions relatives aux projets intégrés à vocation récréotouristique et d’incorporer des normes relatives aux bâtiments insolites à des fins d’hébergement récréotouristique.

335-12-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le 1^{er} projet de règlement # 625-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 pour mettre à jour les dispositions relatives aux projets intégrés à vocation récréotouristique et d’incorporer des normes relatives aux bâtiments insolites à des fins d’hébergement récréotouristique.

ADOPTÉE

7.7 Adoption du règlement #627-2019 - Abrogeant le règlement #615-2019 sur le contrôle des animaux

336-12-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le règlement #627-2019 - Abrogeant le règlement #615-2019 sur le contrôle des animaux

ADOPTÉE

8- **Culture et loisirs**

8.1 **Fête hivernale le 8 février 2020 – Lac Cloutier**

337-12-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer à la fête hivernale du Lac Cloutier le 8 février 2020 en fournissant 2 toilettes chimiques ainsi que 8 bacs de recyclage et 6 bacs d'ordures, de donner une contribution de 500\$ par chèque et d'allouer un montant de 500\$ pour une navette qui assurera le transport des gens au village entre le Pavillon (821 av. du Parc) et le site des festivités au Lac Cloutier. La Municipalité publicisera également l'activité via le journal Les Tourelles ainsi que sur son facebook.

ADOPTÉE

8.2 **Empreinte « Vague » – Appui à son projet**

338-12-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre pré-formatée pour appuyer le projet en cours Empreint « VAGUE » au CALQ-Fonds Partenariat.

ADOPTÉE

9- **Période de questions**

Le maire répond aux questions des citoyens.

10- **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé.

339-12-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h00.

ADOPTÉE

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim